

certain niveau qu'on ait nui plus au bien de la classe agricole, au consommateur, aux négociations dont les tensions vont monter davantage, parce qu'on va s'imaginer que tout le monde regarde en haut lieu, qu'on va «exploiter» peut-être à un moment donné. Si ça n'arrive pas, je serai bien heureux, mais j'ai peur que ce débat amène cette conséquence. Il est malheureux que dans les partis d'opposition... pour essayer d'être le plus bref possible, j'aimerais qu'ils comprennent. D'abord, je ne blâme pas le député de Joliette (M. La Salle) duquel je n'ai pas apprécié la façon d'accuser les députés du Québec. Je n'apprécie pas non plus ce que le député de Shefford vient de faire, mais j'apprécie l'esprit dans lequel le motionnaire a présenté cette motion, parce que je crois qu'il l'a présentée avec bonne volonté. Je veux éviter que ne recommencent des accusations par les uns et les autres. Lorsqu'une élection vient de passer comme celle qui vient de passer et que l'on dit que les libéraux du Québec ne connaissent pas les problèmes de l'agriculture du Québec, l'élection vient de passer, et on vous a dit à vous autres, les créditistes, on vous a dit à vous autres, les conservateurs progressistes, que ce sont les agriculteurs qui ont décidé de nous faire confiance. Alors, cela ne sert à rien, je pense que s'accuser mutuellement, et puis sortir après un débat aussi prolongé, peut être déchantant. Moi, cela me passe un peu par-dessus la tête, parce que je sais en qui la population a confiance, et je pense que le ministre de l'Agriculture le sait lui aussi. Parce que lorsque l'UPA, et les dirigeants de la Fédération canadienne de l'agriculture, la Coopérative fédérée, viennent à Ottawa, bien avant d'aller voir les créditistes ou les conservateurs progressistes ou même le député de Joliette pour qui j'ai beaucoup de reconnaissance, on les a vus nous autres, on les a vus bien avant cela. Alors, oublions tout cela et pensons au sens plutôt pratique. Assez souvent, si l'on ne se lève pas, c'est qu'on a des façons qui sont assez faciles pour faire valoir nos points de vue. On n'a jamais mentionné le travail assez dans l'ombre mais très appréciable du député de Saint-Jean (M. Smith) ici, qui lui-même se bat pour les droits, et si le député de Shefford venait plus souvent au comité de l'agriculture, je ne le vois jamais, il verrait jusqu'à quel point peut-être même tous les partis de cette Chambre s'accordent à dire que c'est un des meilleurs présidents du comité de l'agriculture. On «avance» à ce comité, mais on ne se «tiraille» pas, on ne se «fraude» pas de balles pour rien.

● (0250)

Maintenant, monsieur le président, je voudrais dire certaines choses pendant que le ministre est là. L'opposition va penser que je parle pour la première fois. Je vais lui dire, je lui répète seulement ce que tous mes collègues libéraux disent, ont dit à un certain moment. Je l'ai entendu, parce qu'on sait à quel moment faire nos revendications. Mais je vais en faire une au ministre de l'Agriculture qu'on a faite encore en groupe. Et là, il y aura une mission que je donne au député de Joliette de convaincre les membres de son parti, et voici, pour ne pas que se répète ce fléau auquel l'agriculteur du Québec est soumis, les consommateurs du Québec aussi vont y goûter à ce qui se passe actuellement. Pour ne pas que cela ne se répète, j'ai fait, il y a trois ans, une recommandation au comité de l'agriculture en voulant donner comme le député de Portneuf (M. Bussièrès) et le député de Gatineau (M. Clermont) l'ont mentionné, plus de pouvoirs à l'Office canadien des provendes. Et là, les premiers qui se sont opposés, ce sont les conservateurs progressistes. N'oublions pas que ce sont ceux de l'Ouest. A un certain moment, j'aurais aimé que le député de Joliette se lève...

Grève des débardeurs

M. Boulanger: Il a démissionné dans ce temps-là.

M. Côté: Non, c'est vrai, il était dans l'opposition.

M. La Salle: Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

M. l'Orateur adjoint: L'honorable député de Joliette (M. La Salle) invoque le Règlement.

M. La Salle: Je serai très bref, monsieur le président, et surtout très pratique. Le député de Richelieu (M. Côté) m'invite à me lever sur cette question; je voudrais lui rappeler qu'ils ont le pouvoir à peu près depuis 30 ans, qu'ils cessent donc de créer de l'opposition sur des choses qu'ils n'ont pas réalisées eux-mêmes. Donc, vous avez le pouvoir, réglez-les ces problèmes-là!

M. Côté: Merci de ce rappel à la mémoire...

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre...

M. Fortin: Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

M. l'Orateur adjoint: L'honorable député de Lotbinière invoque le Règlement.

M. Fortin: Monsieur le président, l'honorable député de Richelieu dit que, comme député ministériel, il a beaucoup de moyens très efficaces, plus que l'opposition, pour agir, il dit du même souffle qu'il y a trois ans il a proposé plus de pouvoirs pour l'Office canadien des provendes. Je voudrais qu'il m'explique à quoi sert alors le député ministériel s'il n'a pu convaincre son propre gouvernement solide de réaliser cette idée depuis trois ans.

M. Côté: D'abord, pour répondre à sa question, je vais commencer par celle du député de Joliette qui ne m'a pas laissé finir. Justement je ne l'accusais pas de ne pas s'être levé. Il ne pouvait pas se lever pour défendre ou revendiquer au nom de son parti parce qu'il n'en faisait pas partie dans ce temps-là...

M. Boulanger: Il avait démissionné.

M. Côté: Alors, s'il m'avait laissé terminer, je ne l'accusais pas. Je «souhaitais», c'est un vœu que j'aurais voulu faire à ce moment-là. Maintenant, je pense qu'il aura peut-être la chance dans un avenir rapproché de convaincre ses collègues de nous appuyer pour que l'on devienne unanimes au comité de l'agriculture. Et pour répondre à l'honorable député de Lotbinière (M. Fortin), si nous n'étions pas aussi efficaces, ils auraient augmenté leur représentativité aux dernières élections. Dans la province de Québec, les agriculteurs nous disaient que nous étions efficaces nous les libéraux, que nous avions les meilleures solutions, c'est le peuple qui nous l'a dit, ce n'est pas nous qui le disons.

● (0300)

Monsieur le président, je veux suggérer qu'il existe une possibilité que l'agriculture de l'Est du Canada se fie sur au moins 10 millions de boisseaux de blé que le *Wheat Board* a à sa disposition pour le commerce international et aussi en garantie pour la consommation interne dans l'Est du Canada. Mais le *Wheat Board*, la Commission canadienne du blé s'occupe de voir à la disponibilité et au transport dans l'Est du Canada et dans les quatre coins du pays.

Alors afin d'appuyer les dires de mes honorables collègues de Gatineau et de Portneuf, on devrait donner réelle-